

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4428

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2014 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatet, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4428**

commission principale : développement économique

objet : **Volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2014 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lyon bande dessinée organisation (LBDO) existe depuis 2009 et a vocation à développer le rayonnement de la bande dessinée et de son festival auprès du grand public. Cette association a un rôle important dans la fédération des acteurs du 9^e art, notamment par l'organisation d'événements. Ces derniers permettent la rencontre avec des auteurs, de croiser la bande dessinée avec d'autres arts (musique, danse, théâtre) et enfin de promouvoir les jeunes talents par l'organisation d'un concours.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Le soutien à la filière image est un axe de développement de cette politique, avec l'ambition de faire de la région lyonnaise une référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus "cross-média".

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'association Lyon bande dessinée organisation pour l'organisation du volet professionnel de l'édition 2014 du Festival de la bande dessinée de Lyon, en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3512 du 18 février 2013, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation pour l'organisation de la journée professionnelle du festival BD :

- 50 lieux emblématiques de la ville de Lyon ont accueilli et proposé une programmation autour du 9^e art,
- 36 000 visiteurs du Festival,
- un retour presse important avec 160 parutions tous supports confondus,
- 164 auteurs présents représentatifs des différents styles et courants du 9^e art.

La 8^e édition de 2013 a permis au festival de la bande dessinée de Lyon de confirmer sa place au sein des 3 manifestations les plus importantes en France en termes de visiteurs et d'auteurs présents.

En particulier, la journée professionnelle a permis à Lyon BD festival d'inscrire son festival dans une volonté d'ouverture sur le monde. Ainsi, l'Amérique latine, et plus spécifiquement l'Argentine, a été au cœur du festival 2013 et de la journée professionnelle. Une journée durant laquelle le 9^e Art a été présenté sous divers aspects. Aussi, les questions telles que la place de la bande dessinée dans les institutions culturelles, les musées, l'actualité, les nouveaux médias, les écoles, mais également celles relatives à la Bande Dessinée numérique, la parité dans la bande dessinée sont autant de sujets présentés et débattus lors de ces rencontres.

Un espace rencontre a été organisé en collaboration avec Imaginove pour permettre l'échange entre les acteurs de la bande dessinée, de l'animation et du jeu vidéo autour de projets cross média, intégrant les modes de narration, de graphisme et de développement communs à ces univers. La journée

professionnelle 2013 a remporté un vif succès, comme en témoigne l'étude de satisfaction menée auprès des participants et des intervenants. 200 personnes ont participé à cette journée professionnelle.

c) - Programme d'actions 2014 et plan de financement prévisionnel

Le festival aura lieu du 13 au 15 juin 2014 dans la salle "Corbeille" de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et à l'Hôtel de ville de Lyon. Le premier objectif de l'édition 2014 du Festival de la bande dessinée de Lyon confirme le festival comme l'une des manifestations majeures au niveau national, en particulier, par des croisements dans le domaine de l'image et du spectacle vivant.

Le second objectif est de fédérer et structurer le tissu d'acteurs économiques et artistiques autour de la bande dessinée et du livre numérique.

Pour atteindre ces objectifs, l'association continuera à animer des débats pour les professionnels autour de la thématique "numérique" et des innovations technologiques émergentes (livre numérique, écran souple, bande dessinée animée). La journée professionnelle aura donc lieu le 13 juin 2014 à la Bourse du commerce à Lyon. L'association organisera, à cette occasion, une dizaine de tables rondes, 2 conférences et 2 master class d'auteurs reconnus par leurs pairs.

Le pôle de compétitivité des filières de l'image, Imaginove, est partenaire de ce volet professionnel. Pour mémoire, Imaginove fédère plus de 200 entreprises rhônalpines avec pour objectif de développer des synergies entre les filières du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'animation et du multimédia, dans une approche de contenus "cross media", en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Les partenariats avec les grandes écoles d'art lyonnaises seront également développés pour permettre une forte présence des étudiants dans le déroulement du Festival.

Budget prévisionnel du Festival de la Bande Dessinée de Lyon 2014 :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Masse salariale	65 083	Ville de Lyon	25 000
Frais de fonctionnement	52 654	Communauté urbaine de Lyon	15 000
Communication, honoraires intervenants	136 455	Etat	15 000
Divers	3 318	Région Rhône-Alpes	35 000
Emploi et contribution volontaire en nature	37 001	Département du Rhône	4 000
		Sofia	58 000
		Partenariat Québec	10 000
		Partenaires privés	30 824
		Recettes propres sur projets : billetterie, produits dérivés	62 205
		Bénévolat et prestations en nature	37 000
		Autres produits (cotisations)	2 482
TOTAL	294 511	TOTAL	294 511

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation dans le cadre de l'organisation de la 9° édition du festival de la bande dessinée et en particulier de la journée professionnelle pour l'année 2014.

L'évaluation de l'action portera sur les critères suivants :

- nombre de participants à la journée dédiée aux professionnels,
- participation des acteurs de l'image et du numérique à la journée professionnelle ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation dans le cadre du soutien à l'organisation du volet professionnel et international du Festival de la bande dessinée de Lyon qui se tiendra le 13 juin 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyon bande dessinée organisation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.